

## AVIS PUBLIC

---

### Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022

Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 se tiendront à 13 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, dans l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après. Prendre note qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, les assemblées se tiennent à huis clos, jusqu'à nouvel ordre.

| Assemblées du<br>Conseil de Ville |
|-----------------------------------|
| 24 janvier                        |
| 21 février                        |
| 21 mars                           |
| 25 avril                          |
| 16 mai                            |
| 13 juin                           |
| 22 août                           |
| 19 septembre                      |
| 24 octobre                        |
| 21 novembre                       |
| 12 décembre                       |

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 8 décembre 2021

Date de la demande : Le 3 décembre 2021

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.

Le calendrier des assemblées peut être consulté sur le site web de la Ville : **montreal.ca**

Fait à Montréal, le 8 décembre 2021

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 8 décembre 2021

Date de la demande : Le 3 décembre 2021